

SANTÉ

SANTÉ PUBLIQUE

MINISTÈRE DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 20 juin 2011 portant nomination à la Conférence nationale de santé instituée par l'article L. 1411-3 du code de la santé publique

NOR : ETSP1130560A

Le ministre de l'emploi, du travail et de la santé,
Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1411-3 et D. 1411-37,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres de la Conférence nationale de santé pour un mandat de trois ans :

1^o Collège des représentants des collectivités territoriales

*Au titre des conseils régionaux, sur proposition
de l'Association des régions de France*

M. Gérard BERTHIOT, conseil régional de Champagne-Ardenne, suppléé par M. Alain CHABROLLE, conseil régional de Rhône-Alpes.

Mme Madeleine NGOMBET-BITOQ, conseil régional de Poitou-Charentes, suppléée par Mme Laure LE CHATELLIER, conseil régional d'Île-de-France.

*Au titre des conseils généraux, sur proposition
de l'Assemblée des départements de France*

M. Bernard CAZEAU, conseil général de la Dordogne, suppléé par M. Bernard FIALAIRE, conseil général du Rhône.

M. Jérôme GUEDJ, conseil général de l'Essonne, suppléé par M. Jean-Luc BARBE, conseil général de Lot-et-Garonne.

*Au titre des communes et des communautés d'agglomération,
sur proposition de l'Association des maires de France*

M. Gérard BAPT, député-maire de Saint-Jean, suppléé par M. Michel VERGNIER, député-maire de Guéret.

M. Bruno PHILIPPE, adjoint au maire de Sceaux, suppléé par Mme Isabelle MAINCION, maire de La Ville-aux-Clercs.

2^o Collège des représentants des usagers du système de santé, à l'issue d'un appel à candidatures

M. Aymeric AUDIAU, Alliance maladies rares, suppléé par M. Christophe DUGUET, Association française contre les myopathies.

M. Franck BARBIER, AIDES, suppléé par Mme Carole ROBERT, Fibromyalgie France.

M. Jean-Pierre BASTARD, Fédération nationale visite des malades dans les établissements hospitaliers, suppléé par M. André LE TUTOUR, Transhépate.

Mme Marie-Agnès BESNARD, Familles rurales, suppléée par M. Jean-Pierre BIBARD, Union nationale des associations de lutte contre le sida.

M. Daniel BIDEAU, UFC-Que choisir, suppléé par M. Jean-Claude MARION, France Parkinson.

M. Jean-Marie COLL, Association des paralysés de France, suppléé par Mme Henriette MARIE, Association d'entraide des polios et handicapés.

Mme Marie-Odile DESANA, Association France Alzheimer, titulaire.

M. Dominique DUFOURNET, Bureau de coordination des personnes devenues sourdes et malentendantes, suppléé par Mme Danièle LANGLOYS, Autisme France.

Mme Christine FABRY, Association François Aupetit, suppléée par Mme Marianne RIVIERE, Association française du lupus et autres maladies auto-immunes.

Mme Mariannick LAMBERT, Collectif interassociatif sur la santé, suppléée par M. Norbert FERRE, Association française des hémophiles.

M. Pierre-Marie LEBRUN, Union nationale des associations familiales, suppléé par M. Alain MUREZ, Fédération française des associations et amicales des malades, insuffisants ou handicapés respiratoires.

M. Gilbert LENOIR, Ligue nationale contre le cancer, suppléé par Mme Soizic MIRZEIN, association Spina Bifida Handicaps associés.

M. François MOREAU, Alcool assistance La Croix d'or, suppléé par M. Émile BOUILLENEC, Union des associations françaises de laryngectomisés et mutilés de la voix.

M. Vincent PERROT, consommation, logement, cadre de vie, suppléé par Mme Christiane NAZON, Fédération française des groupements de parkinsoniens.

Mme Frédérique POTHIER, Association des accidentés de la vie-FNATH, suppléée par M. Émeric GUILLERMOU, Union nationale des associations de familles de traumatisés crâniens et de cérébro-lésés.

M. Denys PRIOLET, Union nationale de familles et amis de personnes malades et handicapées psychiques, titulaire.

Mme Marie-Christine PRUD'HOMME, Jusqu'à la mort accompagner la vie, suppléée par M. M'Hammed SAJIDI, Vaincre l'autisme.

M. Gérard RAYMOND, Association française des diabétiques, suppléé par M. Régis VOLLE, Fédération nationale des insuffisants rénaux.

3° Collège des représentants des conférences régionales de la santé et de l'autonomie

M. Daniel LORTHIOIS, Alsace, suppléé par M. Joseph BECKER.

M. Bertrand GARROS, Aquitaine, suppléé par M. Patrick HENRY.

M. Michel DOLY, Auvergne, suppléé par M. Patrick ENOT.

Mme Marie-Claire QUESNEL, Basse-Normandie, suppléée par M. Pierre-François POUTHIER.

Mme Françoise TENENBAUM, Bourgogne, suppléée par M. Marc FREYSZ.

M. Thierry DAEL, Bretagne, suppléé par M. Bernard VAYSSE.

M. Michel MOUJART, Centre, titulaire.

M. Philippe GILLERY, Champagne-Ardenne, suppléé par Mme Joëlle BARAT.

Corse : désignation en cours.

Mme Jeannette GROS, Franche-Comté, suppléée par M. Bruno HERRY.

Guadeloupe : désignation en cours.

M. Yves BHAGOOA, Guyane, suppléé par Mme Josiane CASTOR-NEWTON.

M. Éric DE FALCO, Haute-Normandie, suppléé par M. Mathieu MONCONDUIT.

Mme Liliane CAPELLE, Île-de-France, suppléée par M. Gérard VAQUIN.

M. Henri PUJOL, Languedoc-Roussillon, suppléé par M. Pierre CALLAMAND.

M. Serge CAMATCHY, La Réunion, suppléé par Mme Brigitte CHANE HIME.

M. Jean-François NYS, Limousin, suppléé par M. Alain DUPONT.

M. Hubert ATTENONT, Lorraine, suppléé par Mme Sylvie MATHIEU.

Mme Annie RAMIN, Martinique, suppléée par M. Raymond MEZIN.

M. Martial HENRY, Mayotte, suppléé par Mme Ramlati ALI.

M. Yvon FAU, Midi-Pyrénées, suppléé par M. Bernard CASSAGNET.

M. Jean-Louis SALOMEZ, Nord - Pas-de-Calais, suppléé par M. Benoît VALLET.

M. Denis LEGUAY, Pays de la Loire, suppléé par M. Gérard ALLARD.

M. Alain TRUGEON, Picardie, suppléé par M. Gérard DUBOIS.

M. Thierry LEBLAN, Poitou-Charentes, suppléé par M. Claude BERRARD.

M. Christian DUTREIL, Provence-Alpes-Côte d'Azur, suppléé par Mme Anne SATTONNET.

Mme Bernadette DEVICTOR, Rhône-Alpes, suppléée par M. Guy LEGAL.

4° Collège des partenaires sociaux

*Au titre des organisations syndicales de salariés
les plus représentatives au niveau national*

M. Abdou ALI MOHAMED, CFDT, suppléé par Mme Samira BOUZEBRA.

Mme Danièle KARNIEWICZ, CFE-CGC, suppléée par M. Jean-Yves DELANNOY.

M. Bertrand GROSZ, CFTC, titulaire.

M. Luc DELRUE, CGT-FO, suppléé par M. Gilles CALVET.

CGT : en cours de désignation.

*Au titre des organisations d'employeurs
les plus représentatives au niveau national*

M. Henri LESAULE, Confédération générale du patronat des petites et moyennes entreprises, suppléé par M. Georges TISSIE.

Mme Catherine FOUCHER, Union professionnelle artisanale, suppléée par M. Jacky RENAUD.

M. Jean-Marie SIMON, Mouvement des entreprises de France, suppléé par Mme Delphine BENDA.

APCA : en cours de désignation.

*Au titre des employeurs de l'économie sociale œuvrant dans le secteur sanitaire,
social et médico-social privé à but non lucratif*

Mme Sylvie AMZALEG, Union des fédérations et syndicats nationaux d'employeurs du secteur sanitaire, social, médico-social, privé à but non lucratif, suppléée par Mme Micheline CHRISTOT.

5° Collège des acteurs de la cohésion et de la protection sociales

Au titre des organismes d'assurance maladie obligatoire

M. Michel REGEREAU, régime général, suppléé par M. Jean-Marc LAMERE.

M. Gérard PELHATE, régime agricole, suppléé par M. Pierre BERTHELOT.

M. Gérard QUEVILLON, régime des indépendants, suppléé par Mme Stéphanie DESCHAUME.

Au titre de la branche vieillesse

Mme Martine DECHAMP, Caisse nationale d'assurance vieillesse, suppléée par M. Marcel LESCA.

*Au titre de la branche accidents
du travail-maladies professionnelles*

M. Franck GAMBELLI, Union des industries et des métiers de la métallurgie, titulaire.

Au titre de la branche famille

M. Patrick BEGUIN, Caisse nationale d'allocations familiales, suppléé par M. Michel LANGLOIS.

Au titre des organismes d'assurance maladie complémentaire

M. Fabrice HENRY, Mutuelle générale de l'éducation nationale, suppléé par Mme Cécile MALGUID, Fédération française des sociétés d'assurance.

Mme Christine MEYER, Mutualité française, suppléée par Mme Magali SIERRA, Centre technique des institutions de prévoyance.

*Au titre des associations œuvrant en faveur des personnes handicapées,
sur proposition du Conseil national consultatif des personnes handicapées*

M. Lionel DENIAU, Association des instituts éducatifs, thérapeutiques et pédagogiques et de leurs réseaux, titulaire.

Mme Michèle BARON, Fédération française des associations d'infirmes moteurs cérébraux, suppléée par M. Jean-Claude MALAIZE, Chroniques associés.

*Au titre des associations œuvrant en faveur des personnes âgées, sur proposition
du Comité national des retraités et des personnes âgées*

M. Dominique SECHET, Union nationale des instances de coordination offices et réseaux de personnes âgées, suppléé par Mme Françoise VAGNER, UCR-CGT.

Mme Janine DUJAY BLARET, Aînés ruraux – Fédération nationale, suppléée par Mme Maud GILOUX, UCR-CFE-CGC.

*Au titre des associations œuvrant dans le champ de la lutte contre la précarité,
sur proposition du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale*

Mme Huguette BOISSONNAT PELSUY, ATD Quart-Monde, suppléée par M. Jean-Guilhem XERRI, Aux captifs la libération.

M. Jean NAU, Médecins du monde, suppléé par M. Étienne HERVIEUX, Les Petits Frères des pauvres.

*Au titre des associations œuvrant dans les champs de la santé,
de l'action sociale et du secteur médico-social*

M. Daniel HARDY, Union nationale interprofessionnelle des œuvres et organismes sanitaires et sociaux, suppléé par Mme Cécile CHARTREAU.

M. Jean-François CELIER, Union nationale des centres communaux d'action sociale, suppléé par Mme Joëlle MARTINAUX.

6° Collège des acteurs de la prévention

Au titre des médecins de prévention

Mme Jocelyne MARTIN-DECHANET, médecin de santé scolaire, Union confédérale des médecins salariés de France, suppléée par Mme Marie BELLON.

M. Laurent GERBAUD, médecin universitaire, Union confédérale des médecins salariés de France, suppléé par Mme Sylvie VAILLANT.

M. Gérard LUCAS, services de santé au travail, Union confédérale des médecins salariés de France, suppléé par M. Jean-Michel STERDYNIK.

Mme Marie-Christine COLOMBO, services départementaux de protection et de promotion de la santé maternelle et infantile, Union confédérale des médecins salariés de France, suppléée par Mme Corinne MAYER.

Au titre des organismes œuvrant dans le champ de la promotion de la santé, la prévention ou l'éducation pour la santé

M. Pierre LOMBRIL, Société française de santé publique, suppléé par M. Patrick DAIME, Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie.

M. Emmanuel RUSCH, Fédération régionale des acteurs en promotion de la santé (FRAPS) en région Centre, suppléé par Mme Christine FERRON, institut régional d'éducation et de promotion de la santé de Bretagne.

M. Éric BRETON, chaire « promotion de la santé » de l'École des hautes études en santé publique, suppléé par Mme Marie-Claude LAMARRE, Union internationale de promotion et d'éducation pour la santé.

Au titre des organismes œuvrant dans les domaines de l'observation de la santé et de l'autonomie

M. Yvon BERLAND, Observatoire national de la démographie des professions de santé, suppléé par M. André OCHOA, Fédération nationale des observatoires régionaux de santé.

Mme Annie CADENEL, Association nationale des centres régionaux pour l'enfance et l'adolescence inadaptée, suppléée par M. Jean-Louis FAURE, Observatoire national sur la formation, la recherche et l'innovation sur le handicap.

Au titre des associations de protection de l'environnement, après appel à candidature

Mme Noëlle SOUDAN, France nature environnement, suppléée par Mme José CAMBOU.

M. Pierre GAUTHIER, commission permanente d'étude et de protection des eaux du sous-sol et des cavernes, suppléé par M. Yann HENRY.

7° Collège des offreurs des services de santé

Au titre des institutions et établissements de santé et médico-sociaux

Pour les organisations de l'hospitalisation publique, privée à but lucratif et privée à but non lucratif :

M. Alain SŒUR, Fédération hospitalière de France (FHF), suppléé par Mme Sabrina LOPEZ.

M. Yves-Jean DUPUIS, Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne privés non lucratifs (FEHAP), suppléé par M. David CAUSSE.

Mme Dominique DOREL, Fédération de l'hospitalisation privée (FHP), suppléée par M. Michel COUHERT.

Pour les conférences des présidents de commissions et conférences médicales d'établissement :

M. Yvan HALIMI, Conférences nationales des présidents de commissions médicales d'établissements de centres hospitaliers universitaires, des centres hospitaliers et de centres hospitaliers spécialisés, suppléé par M. Alain VERGNENEGRE.

M. Didier GAILLARD, Conférence nationale des présidents de conférences médicales d'établissement des établissements privés à but non lucratif, suppléé par M. Jean-Michel DEVYS.

M. Jean-Luc BARON, Conférence nationale des conférences médicales des établissements de l'hospitalisation privée, suppléé par M. Olivier JOURDAIN.

Pour les établissements assurant une activité d'hospitalisation à domicile :

M. Marc BRODIN, Fédération nationale des établissements d'hospitalisation à domicile (FNEHAD), suppléé par M. René DRIVET.

Pour les services de soins infirmiers à domicile :

M. André FLAGEUL, Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles (UNA), suppléé par Mme Paloma MORENO-ELGARD.

Pour les personnes morales gestionnaires d'institutions accompagnant des personnes handicapées, sur proposition du Conseil national consultatif des personnes handicapées :

Mme Christel PRADO, UNAPEI, suppléée par M. Éric BLANCHET, Association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées.

M. Philippe CALMETTE, FEGAPEI, suppléé par M. Jean-Claude CARGNELUTTI, Fédération générale des PEP.

Pour les personnes morales gestionnaires d'institutions accompagnant des personnes âgées, sur proposition de la section sociale du Comité national de l'organisation sanitaire et sociale :

Mme Pauline SASSARD, Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne privés non lucratifs (FEHAP), suppléée par Mme Murielle JAMOT, Fédération hospitalière de France (FHF).

Pour les personnes morales gestionnaires d'institutions accompagnant des personnes en difficulté sociale, sur proposition de la section sociale du Comité national de l'organisation sanitaire et sociale :

Mme Maryse LEPEE, Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale, suppléée par Mme Lise FENDER.

Pour les personnes morales gestionnaires d'institutions assurant l'accueil et l'accompagnement de personnes confrontées à des difficultés spécifiques mentionnées à l'article L. 312-1 (9°) du code de l'action sociale et des familles :

M. Jean-Pierre COUTERON, Fédération Addictions, suppléé par Mme Nathalie LATOUR.

*Au titre des professionnels de santé exerçant à titre libéral,
sur proposition de l'Union nationale des professionnels de santé*

Mme Francine CAUMEL-DAUPHIN, suppléée par M. Jean BIWER.

M. Michel CHASSANG, médecin généraliste, suppléé par M. François WILTHIEN.

M. Christian JEAMBRUN, médecin spécialiste, suppléé par M. Jean-François REY.

Mme Catherine KIRNIDIS, infirmière, suppléée par Mme Élisabeth MAYLIE.

M. Stéphane MICHEL, suppléé par M. Alain BERGEAU.

Mme Catherine MOJAIKY, suppléée par M. Jacques LE VOYER.

Mme Corine OGLAZA, suppléée par M. Philippe PENIGAULT.

M. Benoit ROY, suppléé par M. François BLANCHECOTTE.

M. Bruno SALOMON, suppléé par M. Laurent MILSTAYN.

Mme Jocelyne WITTEVRONGEL, suppléée par Mme Catherine HOURTIGUET.

Au titre des réseaux de santé

M. Michel VARROUD-VIAL, Union nationale des réseaux de santé, suppléé par M. Bruno NAGARD.

Au titre des maisons et pôles de santé

M. Pierre DE HAAS, Fédération française des maisons et pôles de santé, suppléé par M. Michel SERIN.

Au titre des centres de santé

M. Laurent EVEILLARD, Regroupement national des organisations gestionnaires de centres de santé, suppléé par Mme Aurore ROCHETTE.

**8° Collège des représentants des organismes de recherche,
des industries des produits de santé et des personnalités qualifiées**

*Au titre des organismes de recherche œuvrant dans les domaines
des sciences de la vie et de la santé et des sciences humaines et sociales*

M. Pierre DUCIMETIERE, Alliance pour les sciences de la vie et de la santé, suppléé par M. Richard RECHTMAN.

Mme Martine BUNGENER, Alliance des sciences sociales et humaines, suppléée par M. Henri BERGERON.

Au titre des industries des produits de santé

M. Philippe LAMOUREUX, Les Entreprises du médicament, suppléé par Mme Chrystel JOUAN-FLAHAULT.

M. Didier GERBAUD, Syndicat national de l'industrie des technologies médicales, suppléé par M. Jean-Jacques CARRE.

Au titre des personnalités qualifiées

Mme Mireille ELBAUM.
M. Didier HOUSSIN.

Article 2

Le directeur général de la santé est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 20 juin 2011.

Pour le ministre et par délégation :
Le directeur général de la santé,
J.-Y. GRALL